



Les Chiens du Mantois

MÉMO CLUB

HORAIRES ET DISCIPLINES

<i>Jour</i>	<i>Heure</i>	<i>Discipline</i>	<i>Responsable de section</i>
Mercredi	14h00	O.B. licenciés	Jean-Jacques DARAS
Samedi après midi non licenciés	14h00 ⇨ 15h00	Education niveau I	Jean-Jacques DARAS
	14h00 ⇨ 15h00	Ecole du chiot	Claudine DARAS
	15h15 ⇨ 16h15	Education niveau II / Préparation CSAU ou Brevet	Jean-Jacques DARAS
	15h15 ⇨ 16h15	Agility initiation et débutants	Vincent LANDRIEU
	16h30 ⇨ 17h30	Agility confirmés	Vincent LANDRIEU
Samedi matin	10h00	Agility Licenciés	Vincent LANDRIEU
	11h30	O.B. licenciés	Jean-Jacques DARAS
Jour et horaire à voir avec la responsable		Recherche Utilitaire	

Rappel : l'accès au terrain en dehors des heures d'ouverture n'est autorisé qu'aux moniteurs, après accord de la présidente et si l'accès reste individuel et non collectif

□□□□□

Les Chiens du Mantois
Siège Social : rue du Général Leclerc - 78840 FRENEUSE



Association 1901 n° 0781007620 le 24 mars 2004 - n° identification S.C.C. 3741



Les Chiens du Mantois

VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Claudine DARAS
Vice-président : Vincent LANDRIEU
Secrétaire : Marilyn MONGISON (*responsable site et Facebook*)
Trésorier : Didier LENOIR
Membres du CA : Manuel ALVES VIEIRA, Nathalie CAMP-LEGRAND, Jean Jacques DARAS,
Hélène LENOIR

■■■■■

LES RESPONSABLES DES SECTIONS

- Ecole du chiot : Claudine DARAS
- Education et O.B. : Jean-Jacques DARAS - entraînements et terrain
- Agility : Vincent LANDRIEU - entraînements et terrain
Hélène et Didier LENOIR : entraînements, stage, changement terrain,
inter club
- Recherche Utilitaire : Nathalie CAMP-LEGRAND : entraînements et terrain

■■■■■

VOS MONITEURS (tous bénévoles et diplômés Société Centrale Canine)

Nathalie CAMP	Recherche Utilitaire
Claudine DARAS	Ecole du chiot, Education, OB., Commissaire OB., Certificat de capacité
Jean-Jacques DARAS	Ecole du chiot, Education, OB., Commissaire OB.
Christian GOSNET	Education
Vincent LANDRIEU	Agility, Education, Commissaire OB.
Didier LENOIR	Agility, Ecole du chiot, Education, Commissaire OB.
Hélène LENOIR	Agility, Ecole du chiot, Education, Commissaire OB.
Marilynn MONGISON	Agility, Education, OB., Certificat de capacité

LES ASSISTANTS

Manuel ALVES VIEIRA	Licencié OB.
Valérie BOUQUIN	
Laurent DAILLEUX	Licencié OB.
Nathalie MONGIN	

■■■■■

Les Chiens du Mantois

Siège Social : rue du Général Leclerc - 78840 FRENEUSE



Association 1901 n° 0781007620 le 24 mars 2004 - n° identification S.C.C. 3741



Les Chiens du Mantois

LES CHIENS DU MANTOIS, C'EST AUSSI...

UN SITE

<http://les-chiens-du-mantois-asso.net>

UNE PAGE FACEBOOK

Retrouvez-nous sur Facebook

<https://www.facebook.com/lcdm78>

LA VENTE DE CROQUETTES

Vente de croquettes à un tarif préférentiel grâce à notre partenaire  **ROYAL CANIN**
Connaissance et Respect

Vous pouvez télécharger la feuille de commande sur notre site et la remettre avec votre règlement au club lors des jours de commandes (aucune commande ne sera acceptée sans le règlement). Livraison une fois par mois environ ou dès 80 kg.

Téléchargement du bon de commande :

http://les-chiens-du-mantois-asso.net/commandes_croquettes_058.htm

INFORMATIONS

Pensez à regarder les informations sur les tableaux d'affichage, derrière le comptoir, sur la cabane ou devant. Ils reprennent toutes les dates importantes de la vie du club. La présidente vous adresse régulièrement un mailing intitulé LES CHIENS DU MANTOIS VOUS INFORMENT si vous ne recevez rien faites lui en part.

Changement de planning d'une discipline, fermeture exceptionnelle ou vacances, dates des commandes et de livraisons des croquettes, prochains concours, démonstrations, appels aux votes ou Assemblée générale, réunion d'entretien, préparation de concours, tout figure sur le tableau d'informations générales ainsi que sur le mailing.

Dans la mesure du possible, nous vous communiquerons toujours oralement au début des cours les rendez-vous à ne pas manquer. Mais rien ne vaut un coup d'œil aux informations écrites !

N'oubliez pas de les consulter à chaque fois que vous venez au terrain.

Pour une ambiance plus conviviale, les Chiens du Mantois préfèrent s'offrir une pause-café sans caisse. Si vous souhaitez profiter de cette pause, n'hésitez pas à apporter (1 à 2 fois par an) et au gré de votre fantaisie du café moulu exemple marque **Carte Noire**, des dosettes **Tassimo chocolat exclusivement Milka ou Suchard** ou du **thé (dosette Tassimo)**, du sucre, des gobelets...

La consommation de boissons alcoolisées est interdite au Club (locaux, terrains et parking compris, sauf autorisation spéciale du CA).

Les Chiens du Mantois

Siège Social : rue du Général Leclerc - 78840 FRENEUSE



Association 1901 n° 0781007620 le 24 mars 2004 - n° identification S.C.C. 3741